

# Conditions d'utilisation de l'outil COMPILATIO.NET à l'Université de Lausanne

Comme mentionné à l'article 6 de la loi du 6 juillet 2004 sur l'Université de Lausanne (LUL), la désignation des fonctions et des titres dans le présent document s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.

## 1. Définitions

### 1.1 COMPILATIO.NET

COMPILATIO.NET est un logiciel d'aide de détection et de mesure des similitudes entre documents numériques, à des fins de veille sur Internet et/ou de prévention du plagiat et de la contrefaçon.

COMPILATIO.NET compare des extraits de textes contenus dans les documents à analyser avec des pages consultables librement sur Internet, et/ou des documents présents dans la base de données du logiciel et/ou des documents présents dans des bases de données partenaires (établissements externes utilisant COMPILATIO.NET).

COMPILATIO.NET indique les passages identiques dans le texte du document analysé et dans le texte de la source présentant des similitudes retrouvé sur une page Internet ou dans la base documentaire du logiciel (si les droits de l'utilisateur (défini ci-après) le permettent).

COMPILATIO.NET inclut des outils de comparaison visuelle des similitudes ainsi que des indicateurs statistiques permettant d'apprécier l'importance des similitudes entre deux documents.

COMPILATIO.NET est accessible depuis internet et ne nécessite aucune installation supplémentaire sur le poste de travail de l'utilisateur.

L'accès à COMPILATIO.NET s'effectue uniquement grâce aux identifiants UNIL de l'utilisateur (via Switch aai).

Tous les documents déposés sur COMPILATIO.NET par l'ensemble des utilisateurs de l'UNIL constituent la bibliothèque de référence. Cette dernière permettra à un utilisateur de comparer un document qu'il aura déposé dans sa propre bibliothèque de référence avec l'ensemble des documents de la bibliothèque de l'UNIL. Lorsqu'un utilisateur dépose un document, il a de plus la possibilité de préciser s'il souhaite qu'il apparaisse ou non comme étant un élément de comparaison pour les autres utilisateurs.

### 1.2 Catégories de personnes visées par ces conditions

Ces conditions s'adressent à :

- tous les membres UNIL du corps professoral, du corps intermédiaire (maître d'enseignement et de recherche (MER), maître assistant (MA), 1<sup>er</sup> assistant, assistant) et doctorant
- les ingénieurs pédagogiques et conseillers pédagogiques de l'UNIL
- toute personne désignée par sa faculté de rattachement

Tout collaborateur de l'UNIL disposant d'une adresse @unil.ch peut demander un accès à COMPILATIO.NET. Les demandes seront examinées au cas par cas.

L'analyse de documents via COMPILATIO.NET n'est pas accessible de leur propre initiative aux étudiants de l'UNIL (voir point 6.3).

D'une manière générale, le terme utilisateur utilisé dans le présent document désigne toutes les catégories citées ci-dessus et visées par ces conditions d'utilisation. Le terme utilisateur externe quant à lui désigne toute personne externe ne possédant pas d'identifiants UNIL.

## **2. Engagement général**

Les utilisateurs s'engagent à utiliser les fonctionnalités offertes par COMPILATIO.NET dans le respect:

- des directives, chartes et règlements en vigueur à l'Université de Lausanne
- de la législation suisse (lois cantonales et fédérales) concernant le droit d'auteur et les droits voisins, la loi sur la protection des données personnelles et le respect de la personnalité
- des conditions et règlement d'utilisation de SWITCH.

## **3. Responsabilités**

### ***3.1 Contenus***

Les utilisateurs qui déposent des documents sur COMPILATIO.NET en sont responsables.

Dans le cas où un enseignant délègue, à un assistant, la tâche de déposer des documents et des contenus d'étudiants à analyser, cet assistant ne peut être tenu responsable desdits documents et de leur contenu .

### ***3.2 Résultats d'analyse***

COMPILATIO.NET étant un outil d'aide à la détection, il ne se substitue, en aucun cas, à la qualité de jugement de l'utilisateur qui a lancé l'analyse. Ce dernier est donc responsable de l'interprétation qui en est faite.

## **4. Utilisations dans le cadre de la recherche**

L'UNIL met à disposition de ses chercheurs le logiciel COMPILATIO.NET dans le but d'analyser leurs propres productions et éventuellement d'autres travaux scientifiques (publications scientifiques, requêtes soumises au FNS, thèses, etc.).

## **5. Utilisation dans le cadre de l'enseignement**

L'UNIL met à disposition de ses enseignants le logiciel COMPILATIO.NET dans le but d'analyser les travaux rendus par les étudiants en cas de suspicion.

## **6. Copyright et protection des données personnelles ou sensibles via COMPILATIO.NET**

### ***6.1 Accès interne de l'université***

Lorsqu'un utilisateur UNIL détecte des similitudes entre son document soumis et un autre document de l'UNIL, il aura accès à l'intégralité du document (texte et données personnelles de l'auteur) ainsi que le nom de l'autre utilisateur qui l'a déposé dans sa bibliothèque de références.

### ***6.2 Accès externe à l'université***

COMPILATIO.NET assure que les données dans le texte sont cryptées pour les personnes externes à

l'UNIL. Les données personnelles contenues dans les documents analysés (nom, prénom, email, établissement) sont anonymisées et inaccessibles à tout utilisateur externe à l'UNIL provenant par exemple d'autres établissements utilisateurs. Seuls les passages similaires sont ainsi rendus visibles, tout le reste du document étant crypté.

Un contact avec COMPILATIO.NET est nécessaire pour toute mise en relation avec la personne externe à l'UNIL qui a déposé le document qui présente des similitudes.

### **6.3 Dépôts de documents et données sensibles**

L'utilisateur dépose lui-même les documents qu'il souhaite analyser.

Le dépôt des travaux d'étudiants sur Compilatio-net peut s'effectuer de deux façons:

1. Soit directement par l'enseignant ou une faculté, si les fichiers en question sont en leur possession.
2. Soit indirectement par les étudiants eux-mêmes après que leur enseignant ou leur faculté leur ait communiqué un lien internet généré automatiquement via le dépôt sur COMPILATIO.NET.

Dans l'**option 1**, les données personnelles apparaissent seulement dans le document lui-même si ce dernier n'a pas été anonymisé au préalable par l'enseignant ou la faculté.

Dans l'**option 2**, lorsque l'étudiant effectue le dépôt, celui-ci doit renseigner son nom, prénom et email en même temps qu'il dépose son document ; ce dernier peut contenir également, dans le texte, des données personnelles telles que son nom, prénom, faculté, etc.

### **6.4 Communication aux étudiants concernant les données personnelles ou sensibles**

D'une manière générale, les étudiants de l'UNIL *doivent être informés* et avoir donné leur accord au préalable de l'utilisation de COMPILATIO.NET sur le(s) document(s) qui les concerne(nt) si leurs données personnelles (nom, prénom, email, faculté, etc.) sont rendues visibles et accessibles à tous.

Toutefois, dans le cas où les documents d'étudiants sont anonymisés avant le dépôt sur COMPILATIO.NET, il n'est pas nécessaire de les avertir. L'archivage de travaux anonymisés d'étudiants par une faculté ou un enseignant est ainsi autorisé.

### **6.5 Droit d'exercer un contrôle sur les informations nominatives**

COMPILATIO.NET garantit à l'utilisateur un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données nominatives le concernant.

L'utilisateur peut exercer ce droit de différentes façons :

- à partir de son compte « utilisateur » : en supprimant son compte par exemple
- à partir du site COMPILATIO.NET : en utilisant le formulaire de contact mis à sa disposition
- par e-mail en rentrant directement en contact à partir de l'adresse suivante :  
[contact@compilatio.net](mailto:contact@compilatio.net)

De manière générale, l'enseignant ou la faculté doit assurer à ses étudiants leur droit de rectification et d'opposition<sup>1</sup> lorsque leurs données personnelles sont rendues visibles sur COMPILATIO.NET.

---

<sup>1</sup> Cf. Article 16 Droit de rectification et d'opposition de la Directive de la Direction 6.9. Fichiers informatiques et protection des données personnelles. Version modifiée du 8 octobre 2012.

Si une personne s'oppose pour des raisons légitimes au traitement des données la concernant au travers d'un document soumis pour analyse sur COMPILATIO.NET, elle peut contacter l'utilisateur qui a lancé l'analyse afin que son document soit désindexé et supprimé de la base de données.

## **7. Obligations**

L'utilisateur s'engage, sous peine de sanction (cf. point 10) à ne pas divulguer ses identifiants de connexion UNIL permettant l'accès à un tiers à COMPILATIO.NET et à ne pas faire usage des identifiants d'un tiers.

## **8. Dommages**

L'UNIL ne peut pas être tenue pour responsable en cas de perte entière ou partielle de documents lors de leur soumission à COMPILATIO.NET. Il appartient à l'utilisateur de sauvegarder ses documents sur son ordinateur personnel.

L'UNIL ne peut pas être tenue pour responsable des mauvais usages que pourrait faire COMPILATIO.NET des documents soumis à une analyse. L'UNIL exclut toute responsabilité concernant les dommages directs ou indirects ou consécutifs au non respect des règles de ces conditions d'utilisation.

## **9. Utilisation commerciale**

L'utilisation du logiciel doit être effectuée uniquement à des fins professionnelles, notamment dans le cadre des activités d'enseignement et de recherche des utilisateurs concernés.

COMPILATIO.NET ne doit pas être utilisé à des buts commerciaux (fourniture de toute prestation à des tiers contre paiement ou contre d'autres prestations) exception faite de tout accord contraire prévu par la Direction de l'UNIL (ex : formation continue dans le cadre de la Fondation pour la Formation Continue UNIL – EPFL).

## **10. Violation**

Les violations des présentes modalités sont passibles de sanctions administratives et disciplinaires en vigueur à l'UNIL. Sont réservés le remboursement des frais résultant de l'utilisation abusive, de son identification et d'éventuelles poursuites judiciaires.

## **11. Entrée en vigueur**

Cette présente charte entre en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2016

## **12. Références**

- Directive de la Direction 0.3. Code de déontologie en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses. Version du 23 avril 2007.
- Directive de la Direction 3.15 Traitement des cas de plagiat dans le cadre de l'enseignement
- Directive de la Direction 6.7. Charte d'utilisation des services informatiques centraux. Version du 7 septembre 2009.
- Directive de la Direction 6.9. Fichiers informatiques et protection des données personnelles. Version modifiée du 8 octobre 2012.